Municipalité
Paroisse de Senneterre

AVIS PUBLIC

Modification au calendrier des séances du Conseil municipal

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire du 3 juin 2024, le Conseil municipal a adopté la résolution 24-06-77 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

La séance ordinaire initialement prévue le 3 septembre 2024 est déplacée au 9 septembre 2024.

Donnée à Senneterre, ce 4 juin 2024.

Mélanie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication de l'avis public
(Conformément aux articles 418,419 et 420 du Code municipal)

Je, Mélanie Hébert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité Paroisse de Senneterre, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux deux endroits sur le territoire définis par le règlement no. 263-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 4 juin 2024.

Mélanie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière